

RELEVÉ DE CONCLUSION : 2º CONSEIL DE L'ED ALL Pays de la Loire 2023-2024 n°648 du Lundi 04 décembre 2023 (En Visio)

Conseil: 10h00 à 12h30

Pour rappel, liste des documents joints :

- Relevé de conclusion du dernier conseil du 09 octobre 2023
- Convocation/Ordre du jour
- Budget ED ALL PdL Màj
- Liste des doctorant.es MAJ 2023-24 (Le Mans, Nantes & Angers)

Emargement : voir liste en fin de relevé

CONSEIL DE L'ED :

Le terme neutre de doctorants, nous entendons doctorants et doctorantes.

I. Approbation du relevé de conclusion du Conseil du 09 octobre 2023 (envoyé le 24 novembre 2023 par mail) :

Après un temps d'accueil, les membres du Conseil de l'ED ALL PdL approuvent à l'unanimité le relevé de conclusion du conseil du 09 octobre 2023.

II. Modification date conseil de Mars 2024 :

Patricia LOJKINE informe tous les membres du conseil que la date retenue pour le conseil de Mars a été modifiée pour éviter la période des congés universitaires.

La nouvelle date retenue est la suivante : 11 mars 2024.

Elle rappelle les 4 dates des conseils qui ont déjà eu lieu et auront lieu sur l'année universitaire 2023-2024 :

- 1^{er} conseil (En présentiel): Lundi 09 octobre 2023 (journée) au Mans
- 2^e conseil (En visio): Lundi 04 décembre 2023 (matin)
- 3e conseil (En visio): Lundi 11 mars 2023 (matin)
- 4^e conseil (En présentiel): Jeudi 30 mai 2024 (déjeuner + après-midi) au Mans ou à Nantes

III. <u>1^{er} Appel à mobilité 2023 - 3 dossiers</u> :

Patricia LOJKINE rappelle aux membres du conseil les dates définies pour le 1^{er} appel à mobilité lancé le 18 septembre 2023 : Dépôts des dossiers du **09 octobre 2023 au 30 novembre 2023**.

Elle rappelle que les dossiers devaient impérativement nous être retournés pour le <u>30 novembre 2023</u> pour examen en conseil, ce jour. Comme toujours, les dossiers ont été expertisés par des membres du conseil désignés pour cette tâche, qui ont rendu un rapport.

3 dossiers reçus:

- LEROY Vincent (Nantes Université) 200€
- MORVAN Anne (Nantes Université) 150€
- OLUSA Mickael (Nantes Université) 67,57€
- 2 demandes ont reçu un avis favorable, il s'agit de celles de M. LEROY Vincent et de Mme MORVAN Anne.
- ➤ 1 demande a reçu un avis défavorable, il s'agit de celle de M. OLUSA Mickael.

Des compléments avaient été demandés en cours d'instruction du dossier et les éléments fournis n'ont pas été suffisants pour justifier un avis favorable. Le Conseil suit donc l'avis réservé du rapporteur et refuse la demande pour les motifs suivants : manque de précisions sur la pertinence du projet et absence des justificatifs demandés (programme de l'événement, lettre d'acceptation des organisateurs, justificatif de déplacement effectué etc). Les membres du conseil proposent à M. OLUSA de représenter éventuellement sa demande lors du prochain de l'ED ALL qui aura lieu en mars 2024, en utilisant le dossier d'aide à la mobilité n°2 de 2023-2024 (déjà mis en ligne sur le site de l'ED).

NB : Patricia LOJKINE et Amélia BORÉ informent les membres du Conseil que les doctorants recevront courant décembre un e.mail les informant sur cette 2^e campagne d'aide à la mobilité, en plus de l'information affichée sur le site de l'ED.

Date de dépôt des dossiers : 08 janvier 2024 au 01 mars 2024.

Période concernée : janvier à juin 2024.

IV. Dossier appel à mobilité - Point/changement :

Amélia BORÉ informe le Conseil qu'il n'est plus possible de verser directement l'aide au doctorant, mais seulement au laboratoire.

De ce fait, plusieurs documents sont à mettre en place (convention de reversement, etc..) afin que les aides puissent être envoyées.

Patricia LOJKINE informe les membres du Conseil que les doctorants qui ont obtenu une aide lors du dernier conseil de juin 2023 sont toujours en attente de cette attribution par leur Université de rattachement.

V. Budget MAJ:

Amélia BORÉ et Patricia LOJKINE présentent l'état du budget actuel (dépenses prévisionnelles et dépenses réelles, globalement inchangées depuis le dernier conseil de l'ED ALL).

À ce jour, le budget est plutôt favorable, ce qui a permis d'accorder les 2 demandes d'aides à la mobilité cidessus.

Amélia BORÉ informe que le seul changement au budget est celui de la dépense de 80€ octroyée pour la formation DIS-ALL-10 PdL lors du dernier conseil de l'ED.

Post-réunion: le rattachement au réseau RESCAM en tant qu'ED ALL PdL séparée de l'ED ALL Bretagne sera effective à partir de janvier 2024; les frais d'abonnement prévus dans le budget seront donc versés via une convention de reversement (le RESCAM étant géré par l'Université Grenoble-Alpes).

L'équipe de direction du RESCAM pourrait éventuellement être sollicitée pour une séance de formation sur la thèse en Recherche-Création en 2024-25.

A propos du resCAM

Le Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Création, Arts et Médias (resCAM) fédère, depuis 2011, <u>18 écoles doctorales en France</u>. Ce sont ainsi environ 4 000 doctorants et un millier d'enseignants chercheurs qui se voient ouvert un réseau étendu pour développer, diffuser et valoriser la recherche en Arts et Médias.

https://www.res-cam.com

Suite à une question de Mme Emilie WALESAK sur le soutien à des doctorants ayant besoin de fonds pour des missions spécifiques (enquêtes) directement liées à leur thèse, Patricia LOJKINE rappelle avec regret une nouvelle fois que, malheureusement, avec un budget aussi maigre, l'ED ne peut subvenir à toutes les demandes financières légitimes des doctorants.

Mme Emilie WALESAK se demande si nous pourrions éventuellement réduire à 1 conseil/an en présentiel au lieu de 2, ce qui permettrait d'obtenir une enveloppe plus conséquente pour certaines aides que nous pourrions octroyer aux doctorants.

Patricia LOJKINE répond qu'elle n'est pas favorable à cette idée et qu'elle souhaite *a minima*, pour un bon fonctionnement démocratique, que le conseil se réunisse 2 fois en présentiel durant l'année universitaire (premier et dernier conseils de l'année, les plus lourds). Elle rappelle qu'il s'agit d'un conseil avec des membres élus qui prennent des décisions ayant un impact non négligeable sur la vie des doctorants et que seules des réunions en présence, incluant également des moments de convivialité, permettent véritablement de fonder le sentiment de communauté au sein du groupe (indépendamment de l'université de rattachement et du collège électoral de chacun), d'ouvrir un espace de débats, de propositions et d'échanges où les tensions éventuelles sont médiées par la bonne entente et, après concertations, d'organiser des votes plus facilement que via une procédure en ligne.

Mme Carole AUROY, directrice-adjointe, et M. Pierre CARBONI prennent la parole à leur tour sur ce sujet pour abonder dans le sens de Patricia LOJKINE, arguments à l'appui. Mme Carole AUROY rappelle que lorsque nous devions nous réunir en visio-conférence durant la période de Covid, cela n'a pas été favorable.

Dans ces circonstances, il ne paraît pas pertinent de soumettre au vote la proposition de supprimer le dernier conseil en présentiel.

VI. Point formation:

Patricia LOJKINE fait un point sur les formations passées et à venir en décembre-janvier (catalogue Amethis). Elle informe les membres du conseil que tout se déroule correctement.

Elle fait un point sur les réunions de rentrée qui ont eu lieu sur les 3 sites (Le Mans : 16 novembre ; Angers : 16 novembre 2023 & Nantes : 17 novembre 2023).

Toutes se sont bien déroulées, généralement la même semaine que les réunions de rentrée des pôles doctoraux locaux. Les doctorants ont donc pu recueillir, de manière regroupée, toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement de leur doctorat. Ils étaient contents de participer (en présentiel ou en visio) et d'apprendre toutes les spécificités de l'ED ALL.

Patricia LOJKINE informe que pour Le Mans, la rentrée a été faite en partenariat avec l'ED STT, comme depuis plusieurs années désormais.

Sergio COTO-RIVEL et Carole AUROY prennent également la parole afin d'exprimer leur satisfaction et celle des doctorants sur cette rentrée.

Patricia LOJKINE informe que désormais le calendrier des formations est complet.

L'inscription à candidatures pour un cycle de formation est ouverte généralement deux mois avant la première date du cycle. Les feuilles d'émargement sont générées et adressées automatiquement à l'organisateur. Les étudiants inscrits à un cycle de plusieurs séances s'engagent à les suivre toutes (validation seulement si 2 séances/3 ou 3 séances/4 ont été suivies).

Pour les formations hors catalogue, les doctorants sont invités à les indiquer dans un document récapitulatif en fin d'année (à adresser à leur gestionnaire et/ou directeur-adjoint d'ED) en différenciant les types de formation selon les codes du barème en ligne sur le site de l'ED. Des justificatifs de présence sont à demander systématiquement auprès des organisateurs des Mooc, colloques, journées d'études suivis.

Post-réunion: Julie CARRE du Collège doctoral regroupe dans un document pdf complet l'ensemble des formations 2023-24 de toutes les ED PdL. Suite à une réunion tripartite (Amélia BORE, Julie CARRE et Patricia LOJKINE) pour améliorer la communication et harmoniser les pratiques au niveau du Collège PdL, nous avons dû en décembre modifier les codes de certaines de nos formations — procédure neutre, sans impact sur les inscriptions des doctorants aux formations (les précédentes inscriptions ayant été reportées sous le nouveau code, le cas échéant).

VII. École d'automne - Publication site internet :

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que la communication concernant l'école d'automne a été mise en ligne sur notre site internet de l'ED.

Post-réunion: à la demande de Patricia LOJKINE, le RESCAM a également accepté de le mettre en ligne sur son site.

Cette école d'automne aura lieu du 17 au 20 octobre 2023 ; les candidatures sont ouvertes :

https://utpictura18.univ-amu.fr/actualites/limage-contre-texte

Les doctorants qui souhaiteraient participer à cette école d'automne adresseront leur candidature **avant le 16 février 2024** au comité d'organisation en remplissant le formulaire.

Pour rappel: Calendrier d'organisation

Octobre 2023 : Finalisation des conférenciers et professionnels invités

Novembre 2023 : Lancement de l'appel à participation destiné aux doctorants. Les doctorants seront invités à une présentation brève en atelier théorique (5-10 mn) et une étude de cas plus développée en atelier thématique (20 mn).

Avril 2024 : Sélection des doctorants. Les projets retenus détermineront le thème des ateliers

Juin 2024: Finalisation du programme.

Post-réunion: Financement du Collège doctoral : 2500€. Soit la moitié de la somme demandée :

« 5000€ sollicités pour la sélection et la prise en charge complète de dix doctorants ligériens ». Une réunion entre le bureau et les organisateurs est donc à prévoir pour s'adapter à cette nouvelle donne.

VIII. <u>JSI 2024 - Discontinuités et Hybridités</u> :

Patricia LOJKINE en profite également pour informer les membres du conseil de l'annonce de la JSI sur notre site de l'ED, qui aura lieu le 22 février 2024 à la Maison de la recherche Germaine Tillion à l'Université d'Angers. Elle rappelle que les propositions de communications devront être envoyées au plus tard le vendredi 05 janvier 2023.

Un courrier a été envoyé aux doctorants pour les informer de ces deux événements majeurs (Ecole d'automne et JSI). Les directeurs de recherche et les doctorants présents au Conseil sont invités à relayer l'information auprès de potentiels candidats.

IX. <u>Liste des doctorants inscrits à jour</u> :

Patricia LOJKINE informe que la liste des doctorants a été mise à jour pour l'année universitaire 2023-2024. Tous les membres du conseil l'ont reçu et elle est disponible également sur notre site. Les dernières doctorantes inscrites à l'Université de Nantes (dans le cadre d'un ERC obtenu par Mme Christine LOMBEZ « Translation at War »/ « Traduire en temps de guerre ») vont été rajoutées à la liste.

Par ailleurs, les nouveaux doctorants sont invités à remonter les présentations les concernant pour la mise à jour des sites des laboratoires (rubrique Membres).

X. Questions diverses:

Jury contrats doctoraux:

Patricia LOJKINE profite du conseil pour évoquer la présidence du jury des contrats doctoraux qui aura lieu en juin prochain.

Mme Elisabeth GAUCHER demande si la date du 27 juin est validée.

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que du fait de ses fonctions au Directoire du Capes de lettres modernes cette année, elle ne pourra pas tenir présidence ce jury à cette date ; ce serait seulement possible au début de la semaine du 17 juin, ce qui est un peu tôt par rapport aux soutenances de master.

Comme Mme Carole AUROY a éventuellement l'intention de proposer un sujet, elle demande à Sergio COTO-RIVEL s'il aurait des disponibilités, sachant qu'il est également membre d'un jury de Capes (en espagnol). Il serait enthousiaste à présider ce jury s'il est libre à cette date.

Retour sur la question sur le label Recherche-création :

Patricia LOJKINE fait un retour sur la question des HDR en recherche création, puisqu'elle s'est renseignée à ce sujet auprès du VP Recherche de LMU lors d'une réunion du pôle doctoral et la réponse est que cela ne concerne aucunement les écoles doctorales, mais uniquement la commission recherche au sein du conseil académique; l'HDR n'est pas un niveau qui concerne l'ED.

Lieu du dernier conseil:

Mme Dongmei LACROIX expose un problème lié à un cas particulier nantais (discordance entre le titre d'une thèse sur le rapport de soutenance et sur le formulaire d'autorisation de soutenance). L'ED ne peut proposer son aide sur ce cas précis, mais on rappelle, à la suite d'une remarque de Nathan RABORD, que le titre d'une thèse lors de la première inscription est déposé sur STEP (Signalement des Thèses En Préparation) et qu'une démarche est requise pour toute demande de changement, même mineur (formulaire à soumettre à la direction-adjointe de l'ED concernée).

Mme Dongmei LACROIX demande s'il pourrait se tenir à Nantes vu le nombre de membres de Conseil rattachés à l'UN. Patricia LOJKINE n'a rien contre, Amélia BORE va vérifier l'impact sur le budget pour éclairer notre décision.

Calendrier CNU:

La question diverse sur le nouveau calendrier pour la qualification CNU est posée au début du conseil. À la suite d'une remarque de Mme Anne-Laure Fortin-Tournès, il est précisé que ce nouveau calendrier figure sur le site de l'ED > Après. Il est regrettable qu'une doctorante ait été prise de court, mais nos jeunes docteurs ne demandant pas systématiquement leur qualification, une lettre spécifique de la direction de l'ED à chaque doctorant soutenant en septembre n'apparaît pas nécessaire, l'information étant facilement accessible pour tout docteur ainsi que pour sa direction de thèse.

Post-réunion: Le projet d'un nouveau label en Humanités numériques, que M. Werner WOEGERBAUER avait initié, va faire l'objet d'une réflexion approfondie en 2024. Patricia LOJKINE a été contactée à ce sujet par une collègue de l'UN très impliquée dans ce domaine, Mathilde LABBE, et il a été convenu, à la suite d'un long échange, de mettre en place un groupe de travail avec des personnes-ressources de nos trois universités et un expert extérieur, de manière à proposer une trame de charte à soumettre à notre Conseil (soit le prochain conseil du 11 mars si le projet est suffisamment avancé, soit le dernier conseil de l'année).

La séance est levée à 12h15.

Patricia LOJKINE

Directrice de l'École doctorale ALL PdL



Feuille d'émargement CONSEIL de l'ED ALL Pays de la Loire (n°643) 04 décembre 2023 (2ème conseil 23-24)

BUREAU

Patricia LOJKINE, directrice	LE MANS	Directrice	Présente
Carole AUROY, directrice-adjointe	ANGERS	Co-directrice	Présente
Sergio COTO-RIVEL	NANTES	Co-directeur	Présent

8 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PR ou HDR issus des UNITES DE RECHERCHE

Emmanuel VERNADAKIS	ANGERS	Cirpall	Présent
Pauline BRULEY	ANGERS	Cirpall	Présente (à partir de 10h30, pb d'envoi de la convocation)
Anne-Laure FORTIN-TOURNES	LE MANS	3LAM	Présente
OMMUNDSEN-PESSOA Ludmila	LE MANS	3LAM	Excusée (Procuration Patricia Lojkine)
Walter ZIDARIC	NANTES	L'AMO	Présent jusqu'à 11h30
Elisabeth GAUCHER-REMOND	NANTES	L'AMO	Présente
Emilie WALEZAK	NANTES	CRINI	Présente
Pierre CARBONI	NANTES	CRINI	Présent

3 GESTIONNAIRES

Amélia BORÉ	LE MANS	Gestionnaire de direction	Présente
Élise GUILLET	ANGERS	Gestionnaire de site	Présente
Dongmei LACROIX	NANTES	Gestionnaire de site	Présente

4 DOCTORANTS ELUS

Nathan RABORD	LE MANS	21.444	Présent
Suppl. Alaïs LE VILLAIN	ANGERS	3LAM	Excusée
Viviane KÖHLI (PILARD)	ANGERS	Cimall	-
Suppl. Léo ROY	ANGERS	Cirpall	Présent
Louis PICHOT	NANTES	CDINI	Présent
Suppl. Michaël OLUSA	NANTES	CRINI	Présent
Anne MORVAN	NANTES	1/4440	Disponible à partir de 11h00
Suppl. Jonathan RIBOT	NANTES	L'AMO	

4 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Clara HÉRIN	LE MANS	Ville du MANS	Excusée (Approuve le CR + procuration Patricia Lojkine)
Nicolas DUFÉTEL	ANGERS	CNRS, Ville d'Angers	
Émilie CHEVALME	NANTES	MOBILIS	Excusée
Anne-Hélène FROSTIN	ANGERS	ESBA TALM	Présente

MEMBRES INVITÉS PERMANENTS

Anne GOARZIN, directrice ED ALL Bretagne	RENNES	Université de Rennes	Excusée
Jean-François BRUGGEMAN	ANGERS	Représentant Collège doctoral	Présent